

Entraîner des adultes en compétition

Parcours

Code de référence
T4EC05

SAISON
2023
2024

PRÉSENTATION

Ce parcours s'adresse à tous types de profils (arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles...) qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer toutes les pratiques compétitives adultes et moins de 18 ans de niveau départemental et régional.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIF

Être capable d'entraîner des adultes en pratique compétitive.

PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.

CONTENUS

- Contribuer à la conception des projets d'entraînement au regard du projet sportif du club.
- Concevoir des séances de handball qui sollicitent les différentes dimensions de l'activité du joueur.
- Mettre en œuvre des séances d'entraînement adaptées au niveau de performance.
- Manager une équipe adulte en compétition.
- Développer l'activité du joueur-arbitre / arbitre-joueur lors de séquences d'entraînement.

ÉVALUATION

Le formateur proposera une grille d'évaluation en fin de formation pour définir le niveau de réussite du stagiaire.

CERTIFICATION

Il est possible de s'inscrire, en fin de formation, à la certification "Entraîner des adultes en compétition". Les modalités seront disponibles sur Campus des handballeurs.

Secrétariat ITFE

itfe@aura-handball.fr

06 16 74 81 79

CALENDRIER

Inscription

⇒ bassin Est > 20 juin - 30 août 2023

⇒ autres bassins > 26 juillet - 30 sept. 2023

Période

⇒ septembre 2023 - avril 2024



LIEUX*

bassin Est > 01 + 38 + 73 + 74
bassin Ouest > 03 + 15 + 43 + 63
Drôme Ardèche
Loire
Rhône Métropole de Lyon



DURÉE ET ORGANISATION*

Présentiel

> 8 journées

+ Parcours de formation ouvert à distance

> travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat

* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



TARIFS

Frais pédagogiques

1 350 € (90 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

> possibilité de prise en charge au titre du Compte Personnel de Formation (CPF)

Tarif bénévole en cas de prise en charge individuelle ou club :
450 € (90 h x 5 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

Frais de certification

60 € (salarié ou bénévole)